



La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignéenne

Simon Gabay

► To cite this version:

Simon Gabay. La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignéenne. *Acta Litt&Arts* [En ligne], 2020, Les discours rapportés en contexte épistolaire (XVIe-XVIIIe siècles), 13. hal-01900042

HAL Id: hal-01900042

<https://hal.science/hal-01900042>

Submitted on 20 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

La naissance de Marie-Blanche de Grignan. Notes sur la mise en page de la polyphonie sévignéenne.

Résumé : À partir d'une lettre autographe écrite par Madame de Sévigné et Madame de Grignan découverte à Harvard, le présent article tente de comprendre le fonctionnement de la polyphonie d'un point de vue paléographique. Les discours rapportés directs et indirects, l'écriture à plusieurs mains, la citation, les jeux d'écho sont ainsi étudiés sous l'angle de leur signalement graphique, avec un intérêt particulier pour la virgule, dont la marquise a une utilisation toute personnelle.

Mots-clef : philologie, paléographie, discours rapporté, citation, ponctuation, signes auxiliaires

La lettre	3
Mains et systèmes graphiques	6
Le discours direct	12
(Digression : les raies et le soulignement)	15
Citations	18
Conclusion	22
Sources manuscrites	24
Sources imprimées	25
Littérature secondaire	25

Depuis¹ les célèbres travaux d'Henri-Jean Martin², notre connaissance de l'histoire du livre au XVII^e s. n'a cessé de s'améliorer, et les plus récentes entreprises qui traitent des effets de sens induits par la mise en page de l'imprimé nous semblent particulièrement prometteuses³. La réflexion sur la documentation manuscrite n'a cependant pas connu le même destin, et malgré quelques très récentes publications sur ce sujet⁴, beaucoup reste encore à faire. Si un tel manque n'est *a priori* pas des plus urgents à combler pour notre compréhension du théâtre⁵ ou du roman classique, il en va différemment pour la littérature épistolaire, dont le mode privilégié de lecture est le manuscrit – exception faite de quelques auteurs comme Guez de Balzac ou Voiture.

Dans nombre de cas, nous avons la chance d'avoir conservé bien des documents autographes qui donnent à voir le texte original, sans que ce dernier ne soit passé au filtre du prote et de ses remaniements typographiques : la composition de la lettre manuscrite est alors intégralement le fait de l'auteur, ce qui fait du retour au document original un passage nécessaire (quoiqu'insuffisant) pour la compréhension fine du texte, notamment en ce qui concerne le fonctionnement de la polyphonie. Les particularités graphiques du discours rapporté, de la citation, mais aussi de l'écriture à plusieurs mains ne transparaissent en effet pas dans les éditions, qui modernisent abondamment le texte⁶ : tout comme pour l'étude de l'orthographe⁷, l'analyse de la polyphonie requiert donc un retour au document manuscrit que nous nous proposons d'opérer dans le présent article. Nous posons l'hypothèse que dans un état de langue préstandardisé⁸, le balisage du texte dépend grandement du contexte d'écriture (âge du scripteur, qualité du destinataire, type de lettre, *etc.*) : il est donc signifiant, et nécessite une analyse propre.

Nous nous pencherons sur un manuscrit relativement court écrit retrouvé récemment à la Houghton Library de l'université de Harvard : le MS Lowell 282, à savoir la lettre du 19 novembre 1670⁹ par laquelle Sévigné et sa fille annoncent au comte de Grignan la naissance de leur premier

¹ Avant de commencer cet article, je tiens à remercier ma chère amie Marie, dont l'aide a été précieuse lors de la rédaction de cet article.

² MARTIN 1969.

³ SPEYER 2018 (que nous remercions de nous avoir transmis sa communication avant publication).

⁴ BADIOU-MONFERRAN 2017.

⁵ D'excellentes études existent, mais ne s'intéressent qu'à l'imprimé : cf. CHAOUCHE 2000 et RIFFAUD 2007.

⁶ Le problème a été soulevé chez les médiévistes. Cf. MARNETTE 2006 §2.

⁷ Afin d'éviter les confusions entre « graphie » au sens paléographique et « graphie » au sens graphématique, nous privilégierons l'utilisation d'« orthographe » plutôt que de « système graphique », bien que le second corresponde mieux à la langue du XVII^e s.

⁸ Sur la lenteur d'apparition des indicateurs graphiques d'énonciation, cf. LAUFER 1979, p. 237. Sur la systématisation de la ponctuation au XVIII^e s., cf. LORENCAU 1979.

⁹ Lettre n°115, SÉVIGNÉ éd. DUCHÈNE 1972, t. 1, p. 132.

enfant. Cette « Lettre à l'ermite », pour reprendre le nom que lui a donné Laure Depretto¹⁰ afin de signaler le rôle central qu'y joue une citation du conte de *L'Ermite*, est en effet particulièrement polyphonique. Outre cette citation de La Fontaine, on y trouve deux mains (Sévigné et Grignan), ainsi que des discours rapportés directs et indirects – autant d'éléments qui nous fournissent une excellente occasion de nous pencher sur les manifestations paléographiques de la polyphonie dans l'œuvre de la marquise.

La lettre

Nous connaissons relativement bien l'histoire du manuscrit de la lettre du 19 novembre 1790 (Fig. 1). Elle provient d'un don fait en 1781 par un descendant de Sévigné à Madame Rosenhagen, alors en villégiature à Monaco. On sait que le manuscrit est la propriété d'un aristocrate anglais en 1816, Henry Grey Bennet (1777-†1836), avant d'être vendu à Londres en juillet 1904 par Sotheby, Wilkinson & Hodge. C'est probablement à ce moment qu'il passe l'Atlantique pour rejoindre la collection personnelle de la poétesse américaine Amy Lowell (1874-†1925), et qu'à la mort de cette dernière il entre dans les collections de l'université de Harvard.

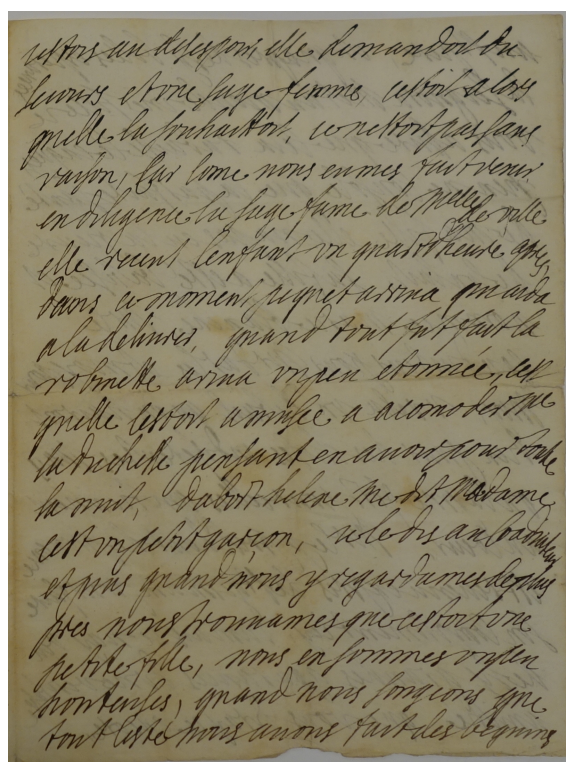


Fig. 1. Cambridge (MA), Houghton Library, MS Lowell Autograph File 282, f°2v.

¹⁰ DEPRETTO 2007.

Ce document n'a été vu ni par Monmerqué pour son édition de 1862¹¹, ni par Duchêne pour son édition de la Pléiade : les deux éditeurs mentionnent E₁, E₃, P₁, et P₂ comme sources¹², mais aucun manuscrit autographe. Ce dernier n'a donc pas été vu depuis près de trois siècles : en voici la transcription¹³ :

[Main de Madame de Sévigné]

1. a_paris ce me[r]credy 19^e no[vembre]

[Main de Madame de Grignan]

2. fy ma bonne fanté peut vous consoler

3. de nauoir qu'une fille ie ne vous

4. demanderay point pardon de ne vous

5. auoir pas donné vn fils, ie suis

6. hors de tout peril et ne songe qua

7. vous aller trouuer ma mere vous

8. dira le reste [paraphe]

[Main de Madame de Sévigné]

9. m[adam]e de pifeux dit que fy vous aues

10. enuie dauoir vn fils que_vous prenies

11. la peine de le_faire ie_trouue ce_discours

12. le_plus iuste et_le meilleur du monde

13. vous nous aues laiffé vne petite fille

14. nous_vous la_rendons, iamais il ny

15. eut vn acouchement_fy heureux, vous [f° 1 v]

16. fcaures que ma_fille et_moy_nous

17. alames famedy dernier promener_a larcenal

18. elle_fentit_de petites_douleurs ie_voulus

19. au retour enuoyer querir m[adam]e robinet

20. elle_ne voulut iamais, on_foupa, elle

21. mangea tres bien, m[onsieu]r_le coadiuteur

22. et_moy nous voulumes donner a

23. cette chambre_vn air_dacouchement

¹¹ Lettre n°115, SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, t. 2, p. 13. Les sources pour reconstituer cette lettre se trouvent dans SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, t. 11, p. 345.

¹² Nous reprenons la siglaison de Duchêne pour désigner les témoins (cf. SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1972, t. 1, p. 831). *E* renvoie aux éditions subreptices, *P* aux éditions de Perrin, les chiffres 1, 2 et 3 désignent l'ordre de publication au sein de chacune de ces familles.

¹³ Nous signalons l'absence de levé de plume par un tiret bas (—).

24. elle_fy_opofe encore avec vn air qui
25. nous_perfuadoit_quelle_nauoit_quune
26. colique de_fille, enfin come ialois enuoyer
27. malgre elle querir_la robinette voila
28. des_douleurs fy viues fy extremes fy
29. redoublees fy continuelles, des cris_fy
30. violens et_fy perçans que_nous comprimes
31. tres_bien quelle alloit_acoucher, la difficulte
32. cest_quil ny_auoit_point_de fage_fame
33. nous_ne_fauions tous_ou_nous en_efcions [f°2r]
34. ieftois_au defefpoir, elle demandoit_du
35. fecours et_vne fage femme, cestoit alors
36. quelle la fouhaittoit, ce_neftoit_pas_fans
37. raifon, car come nous eumes fait_venir
38. en diligence la fage_fame de_m[ademois]elle de_ville
39. elle receut lenfant vn quart_dheure apres,
40. dans ce_moment pequet_arriua qui_aida
41. a_la_deliurer, quand_tout_fut_fait_la
42. robinette ariua vn_peu etonnée, cest
43. quelle cestoit amufee a acomoder_m[adam]e
44. la_ducheffe penfant_en_auoir_pour_toute
45. la_nuit, dabort helene me_dit_madame
46. cest_vn_petit_garçon, ie_le_dis_au_coadiuteur
47. et_puis quand nous y_regardames_de_plus
48. pres nous_trouuames_que_cestoit_vne
49. petite_fille, nous en fommes_vn_peu
50. honteufes, quand nous fongons que
51. tout lefé_nous_auons_fait_des_beguins [f°2v]
52. au_f[ain]t_pere, et quapres_de fy belles efperances
53. la_feignora met_au_monde_vne_fille_ie
54. vous affure_que_cela rabaiſſe_le_caquet,
55. rien_ne conſole que la parfaite_fanté
56. de_ma fille elle_na_pas_eu_la_fieure
57. de_fon_lait, la_fille a_eſté_batifee et
58. nommee marie_blanche, m[onsieu]r_le
59. coadiuteur pour m[onsieu]r_darles et_moy pour
60. moy, voila vn detail quon hairoit

61. bien pour des_chofes indifferentes, mais
62. on_layme_fort pour_celles qui tiennent
63. au_coeur, m[onsieu]r_le_p[remier]_prefident_de_prouence
64. eft_reuenu_expres de_ft_germain pour_faire
65. lon_compliment_icy, iamais_ie_nay veu
66. de_fy_grandes aparances dvne_veritable
67. amitié que_vous_diray_ie encore, [f°3r]
68. oferay ie le_dire, ie croy que la_ioye
69. de_la_fanté de_vofre_chere epoufe
70. vous en_confolera, cest_que noftre aymable
71. ducheffe de l[ain]t_fimon a_la_petite_verole
72. fy dangereufement_que_lon_craint
73. pour_la_vie, adieu mon cher_ie_laiſſe
74. a vofre_pauvre coeur a_demeſſer
75. tous_ces diuers ſentimens, vous ſaues
76. les_miens il_y_a_long_temps ſur vofre
77. fuiet

[Main de Madame de Grignan]

78. les medifans difent que blanche
79. d'adeimar ne fera pas dune beauté
80. ſurprenante et les meſme gens adioutent
81. quelle vous reſemble fy cela eft
82. vous ne doutes pas que ie ne
83. laiſſe fort [paraphe] [f°3v]

[Main de Madame de Sévigné]

84. pour
85. monſieur de_grignan
86. qui ſcaura dabort
87. que m[adam]e_fa_fame eft
88. acouchée et_quelle_fe
89. porte parfaitement bien
90. mais helas cest dvne
91. fille

Mains et systèmes graphiques

On l'aura remarqué, cette lettre a deux autrices : Madame de Grignan prend en charge le début (ll. 2-8) et la fin (ll. 78-83), mais c'est sa mère qui relate l'essentiel de la nouvelle. La polyphonie prend donc ici une forme visuelle signalant l'énonciation alternée des deux mains qui se succèdent. S'il s'agit là d'une évidence, il reste important de la rappeler car ce trait caractéristique de la littérature manuscrite est aussi massif que difficilement transposable dans une édition imprimée, et a donc malheureusement tendance à ne pas être commenté¹⁴.

La question de la forme de l'écriture est pourtant centrale pour le destinataire comme pour le paléographe. Elle permet de connaître quasi-instantanément l'état de fatigue, le degré d'éducation ou encore le sexe du scripteur, voire d'identifier ce dernier si l'écriture est familière. Comme tout épistolier actif, Sévigné manifeste ainsi une attention particulière à cette question, qu'elle thématise dans ses lettres :

Je voudrais bien savoir comme je ferais si votre écriture [à Mme de Grignan] ressemblait à celle d'Hacqueville. La force de l'amitié me la déchiffrerait-elle ? en vérité, je ne le crois pas. On compte pourtant des histoires là-dessus, mais enfin, j'aime fort d'Hacqueville, et cependant je ne puis m'accoutumer à son écriture.¹⁵

Même dans des cas moins extrêmes que d'Hacqueville, qui force Sévigné à se « crever les yeux pour déchiffrer les lettres »¹⁶, il est évident que l'alternance des scripteurs est dans la grande majorité des cas perceptible par le lecteur. Sans rentrer dans le détail de la morphologie, du ductus et de la chaîne graphique, c'est-à-dire de la structure de l'écriture, la main ample, ronde et italique de Sévigné diffère grandement de celle de son fils (fig. 9)¹⁷, de Corbinelli (fig. 2)¹⁸, ou de la plupart des autres personnes avec qui elle partage la feuille.

¹⁴ En ce sens, l'album proposé avec SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, qui contient de nombreux fac-similés, est d'une grande utilité.

¹⁵ Lettre n°179, SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1972, t. 1, p. 287.

¹⁶ Lettre n°455, SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1974, t. 2, p. 180

¹⁷ Paris, BNF Fr. 12768, p. 79 *et sqq.*

¹⁸ Paris, BNF NAF 27250, f°113 *et sqq.* (anciennement Rothschild A.XVII.800) et New York, The Morgan Library & Museum, MA 750.

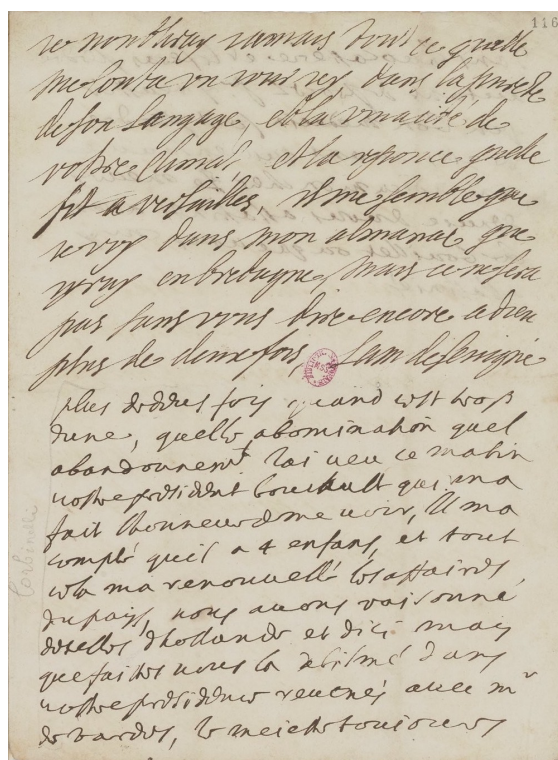


Fig. 2. Paris, BNF, NAF 27250, f°116r.

La brève description de la main de Sévigné que nous venons de faire est néanmoins problématique : le paléographe y aura reconnu les traits typiques de l'écriture féminine au XVII^e s. Lorsque la marquise co-écrit avec une personne répondant à ces mêmes caractéristiques, la similarité des mains est plus grande, et il peut devenir plus complexe de distinguer les scripteurs, notamment en cas de proximité forte entre deux personnes qui ont potentiellement des tendances mimétiques. Ce dernier cas est bien évidemment celui de Sévigné et Grignan, et il semble ainsi que nombre de lecteurs attentifs aient confondu les deux femmes. C'est notamment le cas dans notre lettre : nous attribuons en effet les lignes 78-83 à la fille (fig. 3), et non à la mère comme Monmerqué et Duchêne.

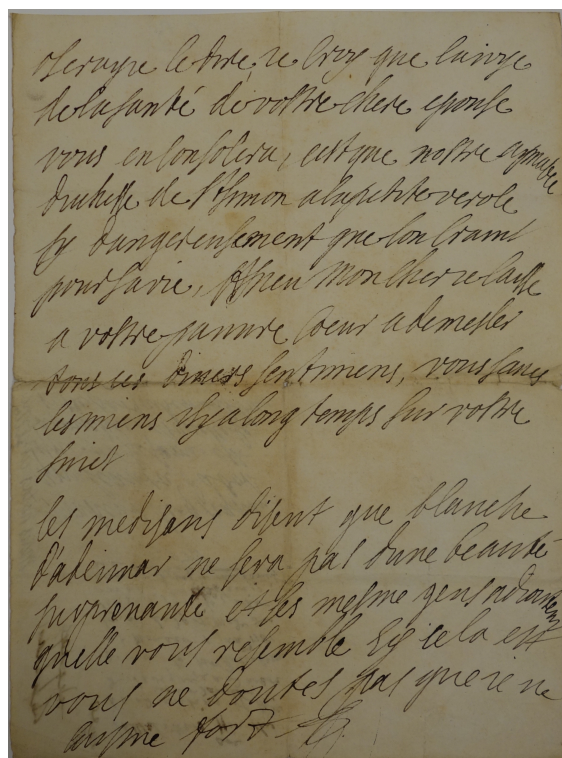


Fig. 3. MS Lowell Autograph File 282, f°3r.

La faute ne vient bien évidemment pas des deux éditeurs, qui comme nous l'avons dit n'ont pas eu accès au manuscrit, mais de leurs sources. Un rapide tableau présentant les attributions dans chaque édition permet d'y voir plus clair :

	E ₁	E ₃	P ₁	P ₂	Notre édition
II. 2-8	Grignan	-	-	-	Grignan
II. 9-77	-	Sévigné	Sévigné	Sévigné	Sévigné
II. 78-83	-	Sévigné	Sévigné	Sévigné	Grignan
II. 84-91	-	-	-	-	Sévigné

Rappelons que si [e] (source des éditions subreptices E₁, E₂ et E₃) et [p] (source des éditions Perrin P₁ et P₂) sont très différents, Duchêne a émis l'hypothèse d'une même source [g]¹⁹ : il est plus que probable que la division en deux lettres d'une même unité codicologique, et l'attribution de la première à Grignan et la seconde à Sévigné remonte à ce copiste – dont l'existence se trouve donc un peu plus confirmée par ce fait. Cette confusion entre Sévigné et Grignan n'est d'ailleurs pas unique : il existe un débat similaire concernant le ms Grignan 1229, écrit en 1667²⁰, que Duchêne

¹⁹ SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1972, t. 1, p. 805.

²⁰ Ce ms, qui serait la lettre imprimée dans SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1972, t. 1, p. 1026 (i.e. n. 4 de la p. 192), est devenue la 77bis dans les réimpressions du premier tome de Duchêne.

attribue à la marquise²¹ et l'expert en autographe Th. Bodin à la comtesse²². Il y aurait donc une proximité graphique si forte entre la mère et la fille que leur voix semblent fusionner derrière une seule main, tout du moins pendant les jeunes années de Madame de Grignan²³.

Nous appuyons ce changement d'attribution à l'aide d'arguments paléographiques comme graphématiques. Ainsi, la forme du *s* est assez différente chez les deux femmes : la boucle du jambage inférieur du *s* long est bien plus nettement marquée chez la mère (fig. 4²⁴) que chez la fille (fig. 5), et le contrepoinç du *s* (supposément) rond en fin de mot chez la mère (fig. 6) est totalement absent chez la fille (fig. 7). La leçon *medifans* l. 78 (fig. 8) laisse donc penser que le passage est de la main de Grignan.

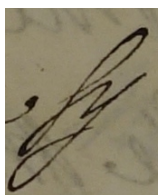


fig. 4

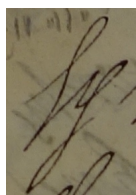


fig. 5

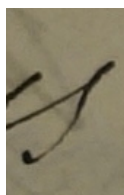


fig. 6

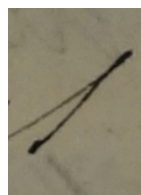


fig. 7

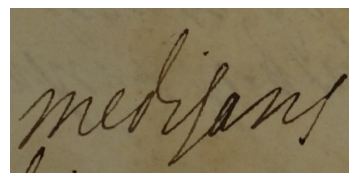


fig. 8

Il en va de même pour l'orthographe. Dès la troisième ligne, Grignan utilise la forme *qu'une*, que nous n'avons jusqu'à présent jamais rencontré sous la plume de sa mère. Cette dernière, de manière constante tout au long de sa vie, préfère employer le *v* plutôt que le *u* pour noter [ü] après une forme élidée, sans d'ailleurs marquer l'élision par une apostrophe (f°2v, l. 66 : *dvne* pour *d'une*). Les formes *d'adeimar* et *dune* à la l. 79, laissent ainsi penser que ces lignes sont de la main de Grignan, et non de sa mère.

Ces relais épistolaires entre Madame de Sévigné et un autre scripteur sont particulièrement intéressants. Prenons un autre exemple, où la mère reprend cette fois la plume après son fils (fig. 9)²⁵ :

²¹ DUCHÊNE 1990, p. 187.

²² Vente du 22/06/1990 : *Collection J.L. Manuscrits et lettres autographes : littérature*, Paris : Bodin, 1990, catalogue n°150. Conservation : Paris, BNF (Tolbiac) Δ 84500 et Pierrefitte-sur-Seine, Archives nationales, AB XXXVIII 249.

²³ Outre la lettre 77bis, il n'y a que le ms (pour l'instant introuvable) de la lettre n°96 (SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1972, t. 1, p. 114) qui soit plus ancien que celui de Harvard.

²⁴ Cet exemple comme les suivants sont tirés du manuscrit de Harvard.

²⁵ Paris, BNF Fr. 12768, p. 89.

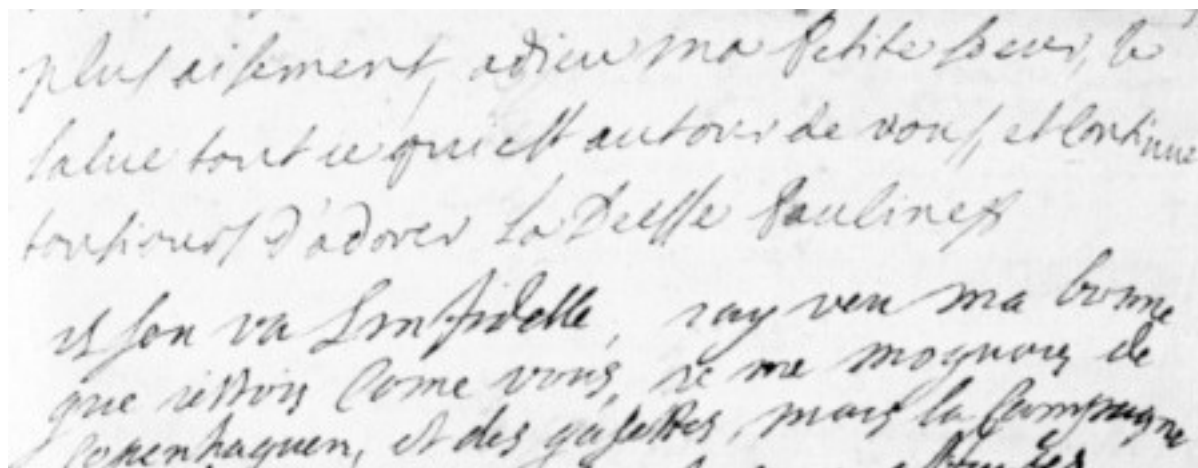


Fig. 9. Paris, BNF, Fr. 12768, p. 89.

[De la main de Charles de Sévigné]

[...] adieu ma petite soeur, je

salue tout ce qui est autour de vous, et continue

toujours d'adorer la déesse Pauline [paraphe]

[De la main de Madame de Sévigné]

il s'en va l'infidèle, j'ai vu ma bonne

que j'étais comme vous, [...]

Au niveau graphématique, on note chez le fils comme chez la fille l'emploi de l'apostrophe pour les formes élidées (*d'adorer*), que ne connaît pas la mère (*l'infidèle*), et ce qui semble être un *j* à l'initiale (*jé*)²⁶, que ne connaît pas non plus la mère (*iay*). Au niveau paléographique, le *s* final du fils est le même qu'en interne (*vous*, *toujours*).

Pour un lecteur attentif du manuscrit de Harvard, la fusion des mains n'est donc que partielle : même si les nuances sont fines, chaque scripteur garde ses particularités. Du point de vue graphématique, on retrouve des traces de l'écart d'âge qui sépare les deux femmes : la fille (comme le fils) a des traits modernes (par exemple l'apostrophe) que la mère n'a pas. Du point de vue paléographique, on note cependant une étonnante ressemblance entre les deux femmes, qui s'opposent nettement au fils. C'est donc l'histoire d'une relation mère-fille particulière que donne à voir ce manuscrit, mais aussi les mésaventures des protagonistes : la signature-paraphe de Grignan l. 8 montre sa fatigue plusieurs jours après l'accouchement (fig. 10), ce qui explique (sans que cela soit dit) que sa mère prenne la plume à sa place, avant de laisser sa fille conclure. En ce sens, le manuscrit confirme, mais aussi complète graphiquement le récit de l'accouchement d'une fille par sa mère.

²⁶ Seule une étude approfondie permettrait de confirmer ce point.

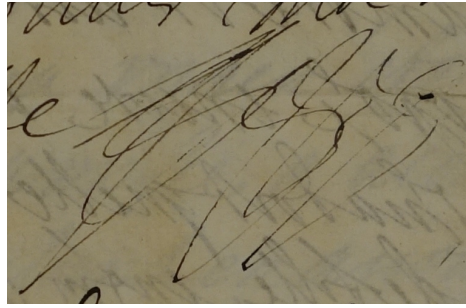


Fig. 10. MS Lowell Autograph File 282, f°1r.

Le discours direct

Avançons dans l'analyse de la lettre, et passons au discours direct (DD) et indirect (DI). Reprenons notre autographe de Harvard²⁷ :

- 41. a_la_deliurer, quand_tout_fut_fait_la
- 42. robinette ariua vn_peu etonnée, cest
- 43. quelle cestoit amufée a acomoder_me
- 44. la_ducheffe penfant_en_auoir_pour_toute
- 45. la_nuit, dabort **helene me_dit** *Madame*
- 46. *cest vn_petit_garçon*, ie_le_dis au coadiuteur

Aucun signe auxiliaire ne signale graphiquement le changement de locuteur – on trouve tout au plus deux longs espaces avant *dabort* et après *garçon* qui isolent la portion de texte contenant la proposition introductive et le discours cité. La transition entre ces derniers est alors assurée linguistiquement par un verbe introducteur (*dire*), doublé d'un terme d'adresse (*madame*).

Ce cas de figure n'est pas typique si l'on en croit un rapide sondage dans les autographes de Sévigné, l'épistolière ayant normalement recours à une virgule pour marquer la transition vers le DD. Ainsi, dans la lettre DUCHÊNE n°944 (à Moulceau, le 25/10/1686, collection privée²⁸, f°6v) :

nous auons vint_fois_parlé
 de_vous, avec amitié, et_auec
 vn_goust extreme, **et_dit vint**
fois, *ecriuons luy, ie_le veux*,
ie_vous en prie, et fur le point

²⁷ Le discours citant est en gras, le discours cité en italique.

²⁸ Pour des raisons de confidentialité, le nom des propriétaires de ce manuscrit et de quelques autres cités dans cet article ne peut être dévoilé.

de nous donner ce_plaîr, vn
 demon vient qui_nous iette
 vne distraction, et qui nous ofte
 cette bonne penfee,

Cette pratique se maintient quand le discours direct ne dépend pas syntaxiquement d'un verbe de parole. En témoigne la lettre DUCHÊNE n°1243 (à Du Plessis, 19/01/1691, collection privée, f°1^v) :

on nous a mandé de_toutes
 pars beaucoup de bien de_vostre
 pupille, *il est bien fait, il est*
ioly, il est fauant, ie me le
 represente fort agreable, nous
 auons eü icy quatre ou cinq
 heures m[onsieu]r fon pere

L'emploi de la virgule comme marque graphique de la séparation entre discours citant et discours cité est conforme à une longue tradition qui trouve ses racines au Moyen Âge²⁹. Dans la mesure où la séparation entre les deux discours marque aussi celle des propositions syntaxiques, il convient cependant de ne pas lire cette virgule comme un signal du discours rapporté : il s'agit plutôt d'une activation simultanée de plusieurs fonctions du graphème (syntaxique, prosodique, énonciative). Cet exemple en l'absence d'un verbe de parole introducteur, explique la présence en amont d'un discours narrativisé, qui facilite ensuite l'interprétation énonciative du discours cité.

À côté de la simple virgule, nous avons trouvé un cas de ce qui ressemble à une double virgule et pourrait faire office de guillemet bas dans DUCHÊNE n°952 (à Moulceau, le 27/01/1687, collection privée, f°1^v) :

ie_croy_que_vous aues_receu_vne
 gronderie que_ie_vous fais, fur lhorreur
 que_vous_me temoignies de cette
 dignité, ie vous donnois mon
 exemple, **et_vous difois,,** *petus non*
dolet, en effet, ce nest point
 ce que lon penfe,

²⁹ Cf. COLOMBO-TIMELLI 2017 pour une bibliographie récente, MARNETTE 2006 ou LLAMAS-POMBO 2010 p. 251 pour un série d'exemples.

Si un tel emploi semble être un hapax dans le corpus de Sévigné, son utilisation n'est pas impossible : que l'on fasse remonter l'apparition du guillemet au Moyen Âge (avec le *diplè*) ou à la Renaissance (avec les humanistes Alde, Bade ou Geoffroy Tory), ce signe est connu depuis longtemps³⁰, et donc déjà utilisé par l'imprimerie à l'époque où notre lettre se trouve écrite³¹.

Pour le DI, Sévigné n'utilise pas de virgule avant la conjonction de subordination, conformément à la norme³².

9. m[adam]**e de pifieux dit que** *fi vous aues*

10. *enuie dauoir vn fils que_vous prenies*

11. *la peine de le_faire ie_trouue ce_discours*

12. le_plus iufte et_le meilleur du monde

Grignan fait de même à la fin de la lettre :

78. **les medifans difent que** *blanche*

79. *d'adeimar ne fera pas dune beauté*

80. *furprenante* et **les melfme gens adioutent**

81. **quelle vouf refemble**

Notons cependant que l'exemple de la l. 80 doit être regardé avec prudence : depuis le Moyen Âge, les scribes utilisent la fin de ligne comme marque de ponctuation³³.

Il convient donc d'analyser le marquage du discours rapporté chez Sévigné dans la continuation de pratiques médiévales et renaissantes, mais sur un mode appauvri (du fait par exemple de l'absence de majuscule ou d'autre signe de ponctuation). Il s'agit donc d'un système assez régulier, qui use de la virgule pour le DD mais pas pour le DI. Le premier exemple que nous avons présenté est alors intéressant non seulement parce qu'il présente un cas de DD sans virgule, mais aussi sans levé de plume :

47. la_nuit, dabort **helene me_dit** *Madame*

³⁰ LLAMAS-POMBO 2017, p. 67.

³¹ Par exemple dans la préface de *Bérénice* en 1671.

³² ROSIER 2008, p. 83.

³³ cf. l'exemple du manuscrit du musée Carnavalet *infra*.

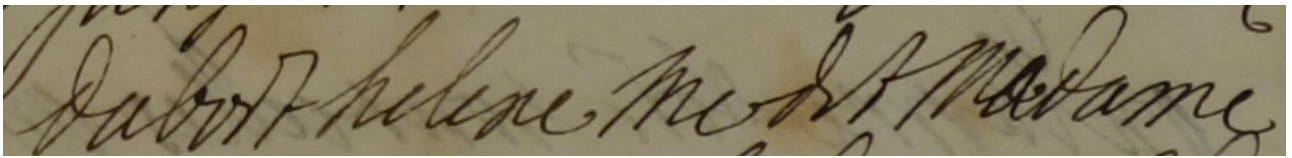


Fig. 11. MS Lowell Autograph File 282, f°2r.

De la même manière qu'il y avait précédemment rapprochement graphique de la mère et de la fille par la proximité des mains, il y a désormais rapprochement graphique des locuteurs par la soudure graphique des énoncés, ce qui rend encore plus fluide le passage d'une voix à l'autre au sein de la lettre.

(Digression : les raies et le soulignement)

La présence et l'absence de virgules ne sont pas anodines chez Sévigné. La marquise commente l'utilisation de celles-ci, qu'elle appelle des « raies »

Je voudrais bien que le pauvre Marquis fût content de ce que vous lui donnerez dans votre régiment. Je crois que, si c'est la première compagnie, il dira : « Je suis content » du ton du Marquis.

Il est vrai que j'aime mes *petites raies*. Elles donnent de l'attention. Elles font faire des réflexions, des réponses. Ce sont quelquefois des épigrammes, des satires. Enfin, on en fait ce qu'on en veut.³⁴

L'édition Duchêne scinde en deux paragraphes ce passage, ce que ni Gérard-Gailly³⁵, ni Monmerqué³⁶ ne font. Ces deux derniers ont selon nous raison : la réflexion sur les raies renvoie très probablement³⁷ à l'utilisation de virgules pour encadrer les propos du marquis, à la manière des exemples que nous avons présentés plus haut. Duchêne a donc tort de dire que les raies ne sont « non pas les virgules, assez nombreuses dans les autographes (elles y sont le seul signe de ponctuation), mais les mots soulignés ou rayés pour attirer sur eux l'attention de la comtesse »³⁸. Elles sont bien, conformément à l'expérience de Monmerqué³⁹, ou l'intuition de C. Lignereux⁴⁰ et Ch. Noille⁴¹, ces sortes de virgules que nous venons de voir dans toutes nos transcriptions.

³⁴ SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1978, t. 3, p. 456.

³⁵ SÉVIGNÉ éd. GÉRARD-GAILLY, 1957, t. 3, p. 301.

³⁶ SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, t. 8, p. 378.

³⁷ Le manuscrit est malheureusement perdu.

³⁸ SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1978, t. 3, p. 456 n. 5.

³⁹ SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, t. 8, p. 379 n. 32.

⁴⁰ LIGNEREUX 2012 §20.

⁴¹ NOILLE 2014 §20.

Comme l'explique Sévigné elle-même, l'utilisation de ces raies dépasse de loin le cas du discours rapporté, mais couvre un large spectre d'usages linguistiques allant de la simple délimitation syntaxique au soulignement sémantique. C'est notamment le cas dans le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 54 (DUCHÊNE n°1206, à Mme de Grignan, le 23/04/1690) :

fy vous estes a grignan, iyray, et ie
me fais vn grand plaifir de fonger que
fy dieu le veut bien, ie passeray cet
hiuer avec vous, le temps paffe bien
vifte avec vne telle esperance, mais_ie
vous demande bien ferieusement, de ne
rien dire a paris de_ce desseïn, ce me
feroit vn embaras, et vn chagrin dans_le
[p. 55] comerce que iay avec mes amyes, qui
comancent desia, de fouhaitter_mon
retour, et_de_men parler, laiffons
meurir, le desseïn de ce voyage de
trauerse, come vne opinion probable,
dans pascal

Les virgules suivent d'assez près les articulations syntaxiques du texte : elles encadrent assez nettement les propositions (sauf les subordonnées), et un peu plus lâchement les syntagmes. Elles ont de ce fait une fonction pneumatique simple d'aide à la lecture, mais la liberté dans la segmentation nous renvoie dans plusieurs cas à une utilisation rhétorique. Ainsi dans *laiffons mourir, le desseïn de ce voyage de trauerse, come vne opinion probable, dans pascal*, il nous semble évident que Sévigné met en valeur la référence à Pascal en détachant le comparé (*le desseïn de ce voyage de trauerse*), le comparant (*come vne opinion probable*) et la source du comparant (*dans pascal*). Même si le cas est moins net, il peut en aller de même pour la virgule entre *mais ie vous demande bien serieusement* et *de ne rien dire a paris de ce desseïn*, qui permet certes de bien de séparer deux propositions (fonction syntaxique) et de proposer une pause entre deux longs syntagmes (fonction pneumatique), mais aussi d'insister sur l'ordre qui est donné (fonction rhétorique).

Les virgules ont donc une fonction de soulignement, qui n'exclue d'ailleurs pas le soulignement au sens propre, comme dans le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 86 (DUCHÊNE n°1219 (à Mme de Grignan, le 12/07/1690) :

vous parles tout come

bien_des gens, des fucces de nos armees,
nauales, et des combats nauaux,
cest quafy touiours le vent qui les
decide,

Les termes *nauales* et *nauaux* sont tous les deux mis en valeurs, une fois par des virgules, un fois par le soulignement, ce qui permet à Sévigné de signaler la reprise d'un même mot employé par Grignan.

Le soulignement peut donc, tout comme les virgules, être utilisé pour marquer le DR, comme dans le Ms du Musée royal de Mariemont, Aut. 487b, f°2r (DUCHÊNE n°1368, à Moulceau, le 29/02/1696) :

il_faut bien que ie vous enuoye
vne lettre, que iay enfin excroquee
a la philosophie de notre cher
corbinelli, il_ma redonné le
nom de Scelerat que iauois
oublié, et que vous merites
fy bien

Un cas particulièrement intéressant d'utilisation du soulignement (toujours au sens propre) se trouve dans le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 51 (DUCHÊNE n°1206, à Mme de Grignan, le 23/04/1690) :

vous les receués donc touiours ma
bonne, avec cette ioye et cette tandresse,
qui vous fait croire que l[ain]t augustin
et m[onsieu]r du bois, y trouueroient a retrancher,
ce font vos cheres bonnes, elles font
necessaires a vofre repos, il_ne tient qua
vous de croire que cet atachment
est vne deprauation, cependant vous
vous tenes dans la pocellion de maymer
de_tout vofre coeur, et bien plus que
vofre prochain que vous naymes que
come vous mesme, voila bien de quoy,
voila ma chere bonne ce que vous me
dittes,

Le soulignement du premier mot de chaque ligne et du dernier segment n'est pas unique, et existe dans d'autres manuscrits de Sévigné⁴². On ne le retrouve pourtant pas dans l'édition Monmerqué⁴³, et partiellement dans l'édition Duchêne. Ce dernier est d'ailleurs le seul à tenter un commentaire : il y voit deux références⁴⁴ dont seule celle à la lettre DUCHÊNE n°1204 nous paraît vraiment évidente (« le moyen de faire une bonne communion, quand on manque ce premier commandement d'aimer son prochain, et soi-même par conséquent, comme soi-même ? »⁴⁵). En l'absence des lettres de Mme de Grignan, il nous est malheureusement impossible de conjecturer plus qu'un jeu d'écho signalé par le soulignement.

Comme pour le DD, il n'est donc pas exclu que le DI (*il_ma redonné le nom de Scelerat*), une référence littéraire (*come vne opinion probable, dans pascal*) ou un simple écho à des discussions antérieures soient mis en valeur graphiquement, soit au moyen de virgules, soit au moyen du soulignement – les deux étant équivalents sous la plume de Sévigné. Il convient encore une fois de ne pas dire que ces signes sont les marques graphiques de la polyphonie, mais entretiennent avec elle un lien étroit qui n'exclut pas que d'autres fonction soient activées simultanément à celle de signalement de jeux énonciatifs ou référentiels.

Citations

Le cas de la citation est particulièrement intéressant. Retournons une dernière fois au manuscrit de Harvard :

- 49. nous en fommes_vn_peu
- 50. honteufes, quand nous fongons que
- 51. tout lefté _nous_auons_fait_des_beguins
- 52. [f°2v] au_f[ain]t_pere, et quapres_de fy belles esperances
- 53. **la feignora met_au_monde_vne_fille_ie**
- 54. vous affure_que_cela rabaille_le_caquet,

⁴² Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Slg. Darmst. 2m 1660 (Sévigné).

⁴³ SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, t. 9, p. 493.

⁴⁴ Cf. SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1978, t. 3, p. 868, n. 1 et 2.

⁴⁵ Cf. SÉVIGNÉ éd. DUCHÊNE 1978, t. 3, p. 859.

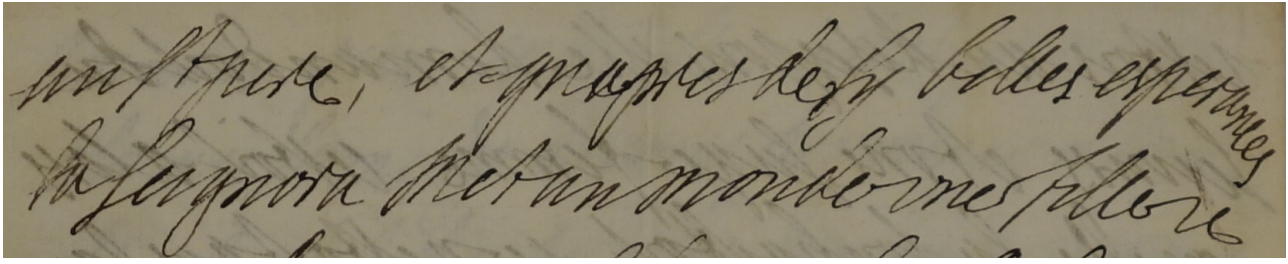


Fig. 12. MS Lowell Autograph File 282, f°2v.

Il s'agit ici d'une citation cachée et légèrement déformée d'un conte très récent de la Fontaine :

La *signora*, de retour chez sa mère,
S'entretenait jour et nuit du Saint-Père,
Préparait tout, lui faisait des béguins
[...] Mais ce qui vint détruisit les châteaux
[...] La *signora* mit au monde une fille.⁴⁶

La question de la délimitation du vers du conteur (*la seignora met au monde vne fille*) est problématique : on ne note pas de virgule initiale, et la citation est graphiquement enchaînée à ce qui suit en sortie du fait de l'absence de levé de plume (*vne_fille_ie*, fig. 12). L'absence de virgule après *esperances* n'équivaut cependant pas à une absence complète de ponctuation, car on trouve un retour à la ligne. Ce dernier sert régulièrement chez Sévigné de délimiteur syntaxique, comme le montre ce passage du Ms Carnavalet⁴⁷ f°1r (DUCHÊNE n°913, à Mme de Grignan, 17/06/1685) :

ia_y fait retailier le
diamant avec plaîfir dans la penfee
que vous le garderies toute vofre vie Ø
ie_vous en coniure ma chere bonne

Un simple retour à la ligne étant le marquage le plus faible possible, nous pouvons donc dire que (presque) rien ne signale la référence à La Fontaine, qui relève donc plus de l'allusion que de la citation d'un point de vue paléographique.

Dans d'autres cas, est signalée rétroactivement au moyen d'une modalisation en discours second, comme dans la lettre DUCHÊNE n°881 (juillet-août 1684, collection privée, f°1v) :

⁴⁶ *Contes et nouvelles en vers, de M. de La Fontaine*, Paris : Cl. Barbin, 1669.

⁴⁷ Le ms n'a ni cote, ni de numéro d'inventaire, d'après le conservateur du musée qui nous a communiqué le document.

mais ie_coupe_cour, et vous prie
de ne me_citer iamais, ha_ne_me
brouilles point_auec la
republique, come dit atale,
ie_ne veux plus repaſſer fous
la preſſe

On aura peut-être reconnu un vers du *Nicomède* de Corneille :

PRV. Ah, ne me broüillez point avec la Republique,
Portez plus de respect à de tels allies. [CORNEILLE 1663-2:456, II.3]

Dans cet exemple, trois signes mettent en évidence la citation chez Sévigné. Premièrement, l'emploi d'une virgule au début (*iamais, ha ne*) et à la fin (*la republique, come*). Deuxièmement, un peu fortuitement il est vrai dans la mesure où elle provient du texte de Corneille, l'interjection *ha* marque un changement de modalité d'énonciation qui signale le changement de locuteur. Troisièmement, la modalisation en discours second (*come dit atale*) désambigüise l'énoncé en attribuant la dernière proposition au personnage de Corneille (il s'agit d'ailleurs de Prusias et non d'Attale).

Pour des passages plus longs, le retour à la ligne pour marquer le vers n'est d'ailleurs pas rare, comme le montre le Ms Paris BNF Fr. 12768, p. 76 (DUCHÊNE n°1216, 25/06/1690, fig. 13) :

[...] ie
crains que le pape ne foit plus liberal
d'indulgences, que de bules, on menuoya
l'autre iour de paris ſur le meſme chant, cecy
aux paroles dottobon
coulange eſt trop credule
ie_connois ce pantalon, — il eſt venitien
et nous naurons quen chanſon
des bules -
ne me cites point le ſingulier, et le pluriel
font une faute, mais elle eſtoit dans celles
de noſtre couſin,

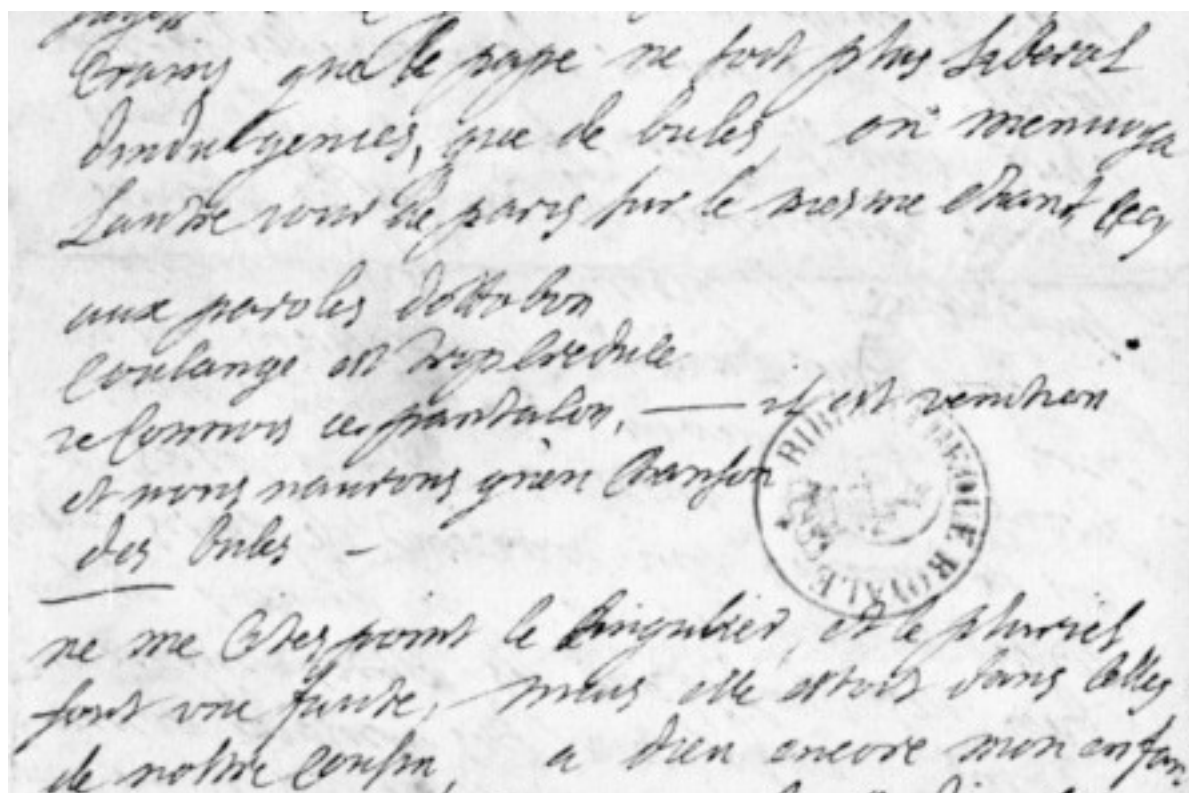


Fig. 13. Paris, BNF, Fr. 12768, p 76.

On remarque une nouvelle fois le soulignement du premier mot de la dernière ligne, qui sert aussi de séparateur avec la prose qui reprend par la suite. Il ne s'agit cependant pas à proprement parler d'une citation, mais plutôt d'un pastiche du cousin Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, dont la chanson va ainsi :

De l'heureux choix d'Ottobon
 N'ayez point de scrupule,
 Sous ce Pape fage, & bon
 Va renaître la faïfon
 Des Bulles, des Bulles, des Bulles⁴⁸

Contrairement au manuscrit de Harvard, la citation de Corneille et le pastiche de Coulanges sont clairement distingués du reste du texte. Il ne faudrait cependant pas croire que tous les cas sont aussi clairs : nous connaissons un autre exemple de citation masquée chez Sévigné, dans le Ms Grignan Inv. 1227 f°3r (DUCHÊNE n°913, 17/06/1685) :

vous auez pris toutes mes
 preuantiions, ie reconnois

⁴⁸ COULANGES 1698, p. 272.

mon_fang, ie fuis rauie
que cet entestement vous
dure au_moins toute lannee,

Il a fallu un certain temps pour repérer la citation, que ni Perrin⁴⁹ ni Monmerqué dans son édition de 1818⁵⁰ n'ont reconnu : la seconde édition Monmerqué⁵¹ est la première à identifier une référence au *Cid* :

DIE. Rodrigue, as-tu du cœur ? RO. Tout autre que mon pere
L'éprouveroit fur l'heure. DIE. Agreable colere !
Digne reffentiment à ma douleur bien doux !
Je reconnoy mon fang à ce noble couroux,
Ma jeunefle revit en cette ardeur fi prompte.
Vien mon fils, vien mon fang, vien reparer ma honte,
Vien me vanger.⁵²

Pour cette dernière citation de Corneille comme celle de La Fontaine, il se pose néanmoins la question de l'identification par le lecteur des citations non signalées par le scripteur, et le fait que même des éditeurs aguerris n'ont pas remarqué celle du *Cid* laisse de forts doutes. Nous constatons donc, une fois de plus, l'absence nette de distinction des voix dans la lettre du manuscrit de Harvard.

Conclusion

Le manuscrit de Harvard est clairement en sous-régime graphique. Premièrement les changements de main ne sont pas nets, les écritures de la mère et de la fille étant tellement similaires qu'un passage écrit par la fille était jusqu'à présent attribué à la mère. Deuxièmement, le signalement du discours direct est moins bien signalé qu'habituellement : là où l'on attendrait une virgule, dont on a vu que la marquise a une utilisation particulièrement soignée, pour distinguer le discours cité du discours citant on trouve un enchaînement graphique qui les soudent. Troisièmement, la citation de La Fontaine n'est absolument pas signalée au lecteur, dont on se demande s'il peut l'identifier : on trouve encore une fois une absence de levé de plume qui soude graphiquement la citation au discours citant.

⁴⁹ SÉVIGNÉ éd. PERRIN 1754, t. 6, p. 432.

⁵⁰ Lettre n°872, SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1818, t. 8, p. 412.

⁵¹ Lettre n°965, SÉVIGNÉ éd. MONMERQUÉ 1862, t. 7, p. 405.

⁵² CORNEILLE 1663, t. 1, 436, l.5.

Sévigné a pourtant les moyens graphiques de désambiguïser son discours, en utilisant la virgule comme elle le fait ailleurs dans sa correspondance. Si la présence d'un seul signe de ponctuation peut surprendre à une époque où l'imprimé est largement diffusé, il ne faut cependant pas se méprendre : il convient moins de comparer l'usage sévignéen aux conventions typographiques de son époque, que de rattacher cet usage aux pratiques manuscrites médiévales. Nous nous trouvons dans un système relativement proche de celui du Moyen Âge tel que décrit par Sophie Marnette : « contrairement aux guillemets, ces signes n'ont pas pour fonction principale de signaler le discours rapporté »⁵³. La virgule sévignéenne est susceptible d'activer alternativement ou simultanément plusieurs fonctions (pneumatique, syntaxique, énonciative, rhétorique). Cette polysémie est néanmoins ordonnée, et il nous semble possible de postuler l'existence de récurrences internes⁵⁴, voire même d'un système relativement régulier dans le codage de la polyphonie (et de la diaphonie) par Sévigné dans ses lettres autographes. Nous sommes dans un système fort différent de celui décrit par Annette Lorenceau, selon qui « le rôle de la ponctuation est de faciliter la lecture à haute voix »⁵⁵.

L'utilisation de la virgule est théorisée par Sévigné : ce qu'elle appelle « raie » a notamment une fonction de soulignement qui guide le lecteur dans la compréhension de la lettre. Nous arrivons donc aux mêmes conclusions que Ch. Noille :

Qu'il s'agisse des dispositifs d'allongement ponctué, de scansion ou de transition, la lettre sévignéenne n'est pas avare d'éléments potentiellement embrayeurs de structuration, en l'occurrence une structuration dynamique du syntagme qui lui assure lisibilité et rythme.⁵⁶

Ce qui va contre ce principe, comme l'absence de distinction nette des multiples voix actives dans la lettre de Harvard, mérite donc une attention particulière car il est potentiellement signifiant. Or justement, nous ne sommes pas les premiers à constater ce flou : L. Depretto a parfaitement mis en valeur les effets de brouillage qui parsèment la même lettre, et la confusion que la chercheuse signale autour des référents de *seignora* (la comtesse ou le personnage de La Fontaine ?)⁵⁷ est parfaitement prolongée d'un point de vue graphique par l'absence de signalisation de la citation.

⁵³ MARNETTE 2006, p. 42.

⁵⁴ Nous reprenons le mot de Maria Colombo Timelli à propos des *Cent nouvelles nouvelles*. Cf. COLOMBO TIMELLI 2017, p. 142.

⁵⁵ LORENCEAU 1978, p. 365.

⁵⁶ NOILLE 2014, §89.

⁵⁷ DEPRETTO 2007, §23.

À défaut de ponctuation, l'identification des voix ne tient plus qu'aux marques linguistiques : en l'absence de ces dernières (fin de la lettre, citation de La Fontaine), nous nous trouvons dans un flou polyphonique complet. Cet effet de brouillage renvoie à la panique de l'accouchement, particulièrement sensible à la lecture eu égard au souci de lisibilité qui anime habituellement la correspondance de la marquise⁵⁸. Mais ce mélange n'est qu'apparent : la voix qui domine de loin toutes les autres est bien celle de la marquise, qui ne fait graphiquement qu'un avec (la main de) sa fille et prend en charge graphiquement tous les autres discours présents dans la lettre. Derrière un désordre apparent, c'est donc bien l'épistolière qui ordonne le discours comme elle organise les secours, et réaffirme donc sa présence dans un moment de crise.

Il est intéressant de remarquer que nombre des éléments qui nous amènent à cette conclusion sont propres au manuscrit. La question du levé de plume ou de la succession des mains, la réduction de la ponctuation à la virgule et au retour à la ligne, l'inexistence de la majuscule ou d'autres signes auxiliaires (guillemet, point, *etc.*), ou encore l'équivalence entre certaines virgules et le soulignement ne relèvent aucunement de l'imprimé. S'il existe bien des similarités entre les pratiques de Sévigné et les usages des typographes de son époque, qui ont pu exercer une influence par la lecture des livres, ces similarités se limitent à l'emploi de la virgule avant le discours rapporté en style direct et à son absence avant le style indirect. Il est cependant important de noter que non seulement cette position rappelle aussi celle des manuscrits médiévaux, mais surtout que si la virgule est bien au même endroit, elle relève d'un écosystème graphique différent, qui lui attribue d'autres fonctions. Elle témoigne donc, avec les autres éléments que nous avons mentionnés, de la persistance et de la vivacité d'une véritable culture manuscrite autonome, qui continue de fonctionner parallèlement à la culture imprimée au XVII^e s.

Neuchâtel

Simon Gabay

Sources manuscrites

Berlin, Staatsbibliothek zu Berlin, Slg. Darmst. 2m 1660 (Sévigné).

Morlanwelz, Musée royal de Mariemont, Aut. 487b.

New York, The Morgan Library & Museum, MA 750.

Paris, BNF Fr. 12768

⁵⁸ NOILLE 2014, §22.

Paris, BNF Fr. 27250

Paris, Musée Carnavalet, sans cote.

Sources imprimées

CORNEILLE 1663 : *Le Theatre de P. Corneille Reueu & corrigé par l'Auteur*, Paris : G. de Luyne, 2 vols, en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71442p>.

COULANGES P.-E. 1698 : *Recueil de chansons choisies, seconde édition*, Paris : Simon Benard, en ligne : https://books.google.ch/books?id=NfoYpqqK_BEC.

LA FONTAINE 1669 : *Contes et nouvelles en vers, de M. de La Fontaine*, Paris : Cl. Barbin.

SÉVIGNÉ 1754 : *Recueil des lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*, ed. D.-M. PERRIN, Paris : Rollin, 8 vols, en ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb313582236>.

SÉVIGNÉ 1818 : *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, ed. L. MONMERQUÉ, Paris : J.-J. Blaise, 10 vols, en ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31358246v>.

SÉVIGNÉ 1862-1968 : *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, ed. L. MONMERQUÉ, Paris : Hachette, 14 vols, en ligne : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31358254g>.

SÉVIGNÉ 1972-1978 : *Correspondance*, ed. R. DUCHÊNE, Paris : Gallimard, 3 vols.

Littérature secondaire

BADIOU MONFERRAN, M. 2017 « “Ponctuation noire”, “ponctuation blanche” et “contes bleus” : l’évolution du codage des discours directs dans *La Barbe bleue* de Perrault (1695-1905) », *Enregistrer la parole et écrite la langue dans la diachronie du français*, Tübingen : Narr Francke Attempto Verlag, 2017, pp. 147-166.

CHAOUCHE, S. 2014 « Remarques sur le rôle de la ponctuation dans la déclamation théâtrale du XVII^e siècle » *La Licorne* (52), en ligne : <http://licorne.edel.univ-poitiers.fr/document5701.php>.

COLOMBO TIMELLI, M. 2017 « Les dialogues dans les *Cent nouvelles nouvelles*. Marque linguistiques et (typo)graphiques, entre manuscrit et imprimé », *Enregistrer la parole et écrite la langue dans la diachronie du français*, Tübingen : Narr Francke Attempto Verlag, 2017, pp. 129-145.

DEPRETTO, L. 2007 « La “Lettre à l’Ermitte” ou le détail scandaleux », *Fabula LHT* 2007 (3), en ligne : <http://www.fabula.org/lht/3/depretto.html>.

DUCHÊNE, R. 1998 « Quelques manuscrits de lettres du XVII^e siècle : les avatars de textes immuables », *Le manuscrit littéraire: son statut, son histoire, du Moyen Âge à nos jours*, Paris : ADIREL, 1998, pp. 183-193.

- LIGNEREUX, C. 2012 « Les lettres de Sévigné sont-elles informes ? éléments pour une rhétorique de la disposition », *Acta Litt&Arts, Le style Sévigné. À l'occasion de l'agrégation 2013/2014*, mis à jour le : 23/11/2015, en ligne : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/88-les-lettres-de-sevigne-sont-elles-informes-elements-pour-une-rhetorique-de-la-disposition>.
- LLAMAS-POMBO E. 2010 « Marques graphiques du discours rapporté. Manuscrits du *Roman de la Rose*, XV^e siècle », *Le Changement en français : études de linguistique diachronique*, Bern : Peter Lang, 2010, pp. 249-269.
- LLAMAS-POMBO E. 2017 « Graphie et ponctuation du français médiéval. Système et variation », *Enregistrer la parole et écrire la langue dans la diachronie du français*, Tübingen : Narr Francke Attempto Verlag, 2017, pp. 41-89.
- LAUFER, R. 1979 « Guillemets et marques du discours direct », *La ponctuation ? Recherches historiques et actuelles*, Paris : C.N.R.S. ; Besançon : Groupement de recherches sur les textes modernes, 1979, pp. 235-251.
- LORENCEAU, C. 1979 « La ponctuation au XVIII^e siècle : l'effort de systématisation des grammairiens-philosophes », *La ponctuation ? Recherches historiques et actuelles*, Paris : C.N.R.S. ; Besançon : Groupement de recherches sur les textes modernes, 1979, pp. 127-149.
- LORENCEAU, A. 1978 « Sur la ponctuation au 18^{ème} siècle », *Dix-Huitième Siècle* 1978 (10) pp. 363-378, en ligne : https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_1978_num_10_1_1195.
- MARNETTE, S. 2006 « La signalisation du discours rapporté en français médiéval », *Langue française* 2006 (149), pp. 31-47, en ligne : <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2006-1-page-31.htm>.
- MARTIN, H.-J. 1969 *Livre, pouvoirs et société à Paris, au XVII^e siècle : 1598-1701*, Genève : Droz, 1969.
- NOILLE, Ch. 2014 « Les lettres de Sévigné sont-elles informes ? éléments pour une rhétorique de la disposition », *Acta Litt&Arts, Le style Sévigné. À l'occasion de l'agrégation 2013/2014*, mis à jour le 23/11/2015, en ligne : <http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/actalittarts/88-les-lettres-de-sevigne-sont-elles-informes-elements-pour-une-rhetorique-de-la-disposition>.
- RIFFAUD, A. *La Ponctuation du théâtre imprimé au XVII^e siècle*, Genève : Librairie Droz, 2007.
- ROSIER, L. 2008 *Le Discours rapporté en français*, Paris : Ophrys, 2008.
- SPEYER, M. 2018, « Les dieux écrivent-ils en italiques ? Typographie et mise en livre de pièces en vers et en prose », *Book Practices & Textual Itineraries*, à paraître.